

## 156. LETTRE

Au clergé de Colonie.

*Cette lettre ressemble fort à la précédente, elle est sur le même sujet; il approuve l'empressement que le clergé de Colonie témoignait pour retenir son évêque. Il leur dit qu'il faut donner des bornes raisonnables à ce grand zèle. Pour les gagner entièrement il leur fait entendre que c'est résister aux ordres de Dieu que de s'opposer à ce qu'ont établi des gens inspirés de son Esprit. Il les avertit qu'il ne faut nullement implorer le recours des tribunaux séculiers dans des matières ecclésiastiques.*

**E**st-il rien de plus beau et de plus agréable à Dieu et aux hommes que la charité, qui est le complément de la loi, comme nous l'a enseigné un maître si sage et si habile ? J'approuve fort le zèle que vous avez pour votre pasteur. Un fils qui aime son père ne peut souffrir qu'on l'en prive, et cette perte lui paraît insupportable. L'Eglise de Jésus Christ souffre impatiemment qu'on lui enlève son Maître et son Pasteur. Vous êtes louables de l'ardeur et de l'empressement que vous avez fait paraître pour votre évêque; l'inclination que vous avez pour votre père spirituel est digne de louange, pourvu qu'elle demeure dans des bornes raisonnables; mais elle serait condamnable si vous la portiez jusqu'à l'excès. Ceux qui ont l'administration des affaires ecclésiastiques ont disposé sagement du saint frère Euphronius, pour l'utilité de l'Eglise, où il a été transféré, parce que la nécessité les y a contraints, et pour le bien de votre Église même à qui on l'a ôté. Ne vous persuadez pas que cette affaire ait été conduite par des vues purement humaines, ni par des personnes qui n'ont que des motifs terrestres. Le saint Esprit a inspiré cet expédient à ceux qui ont la conduite de l'Eglise de Dieu, vous devez concourir à cette élection, et donner tous vos soins pour la faire réussir. Recevez avec docilité et avec action de grâces le règlement qu'on vient de faire, persuadés que ceux qui résistent aux ordres qu'établissent ceux que Dieu a choisis pour gouverner son Église, résistent à la volonté de Dieu. Ne disputez point contre l'Eglise de Nicople, puisque c'est votre métropole, et n'ayez point d'animosité contre vos directeurs. Le bon état des affaires de Nicople conserve les vôtres en bonne situation. Si cette tempête l'accable quand vous auriez mille protecteurs, il faut que vous périssiez avec elle, parce que les membres suivent la destinée du chef. Les peuples qui habitent le long des bords d'un fleuve, quand ils voient que ceux qui sont au-dessus d'eux élèvent des digues pour arrêter l'impétuosité des eaux, ils n'ont pas de peine à comprendre que cette précaution sauve leurs propres campagnes; ainsi ceux qui se chargent du soin de pourvoir aux affaires ecclésiastiques, vous mettent à couvert en pourvoyant à la sûreté des autres. Vous serez hors d'atteinte, et votre repos ne sera pas plus troublé, parce que les premiers efforts de la guerre tomberont sur ceux qui vous couvrent. Vous devez encore faire réflexion que votre pasteur ne vous a point abandonnés, en se chargeant du soin des autres. Nous ne sommes pas assez jaloux et envieux du bonheur d'autrui pour vouloir ramener à nous seuls tout l'avantage des talents que Dieu lui a donnés, et les renfermer dans l'enceinte des murailles de notre ville. Celui qui entourerait une fontaine pour empêcher les eaux de couler ne mériterait point de louanges, et celui qui empêcherait la communication d'une doctrine capable d'éclairer tout le monde, passerait pour un envieux; qu'il prenne donc soin de Nicople et qu'il se charge encore de vos affaires par surcroît; il en aura plus de peine, mais il n'en veillera pas moins sur vous. Ce qui m'a infiniment chagriné, et ce qui passe toutes les bornes de la bienséance, c'est ce que vous avez dit, que si vous n'obteniez pas ce que vous souhaitiez, vous imploreriez le secours des juges, et que vous auriez recours à leurs tribunaux; c'est à dire que vous abandonnez vos affaires à des hommes qui ne souhaitent que le renversement des Églises. Prenez garde de vous laisser emporter à la fureur insensée de certaines gens, qui voudraient vous persuader de vous adresser aux juges; car quand vous pourriez espérer quelque changement par cette voie, tout le poids et tout l'embarras retomberait sur les auteurs de ce remuement. Suivez plutôt le conseil que je vous donne par le mouvement d'une tendresse toute paternelle, et soumettez vous aux ordres des évêques, qui ne sont que les exécuteurs des volontés de Dieu. Attendez mon arrivée, car j'irai

saint Basile le Grand

vous trouver, si Dieu m'en fait la grâce, je vous dirai de bouche ce que je n'ai pu vous dire dans une lettre, et j'emploierai tous les moyens que je pourrai imaginer pour vous consoler.